L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 2 JUILLET 1875. — 48me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN, 2 JUILLET.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR:

Par Placide J. Spear, au No 602 rue Burgundy, coin St-André, beaux meubles, mobilier etc.

Par O. Valeton, coin Vieille Levée et Conti—fonds d'un magasin de groceries.

Le chemin de fer projeté d'Alexandrie à Marshall.

Quelques explications nous semblent nécessaires pour faire comprendre à nos lecteurs les raisons qui ont fait adopter le chemin de fer projeté d'Alexandrie à Marshall, Texas, par Mansfield, de préférence aux autres lignes proposées.

Les premiers efforts ont eu pour but de continuer le chemin commencé de la Nouvelle-Orléans au Texas et arrêté à Donaldsonville. Mais, d'une part, la propriété de cette tête de ligne était disputée entre divers intéressés, dont il était impossible de concilier les droits et qui avaient la prétention de conserver le contrôle de la ligne. Il fallait, en outre, pour achever le chemin de Donaldsonville au Texas, des capitaux considérables qu'on ne pouvait trouver à la Nouvelle-Orléans dans les circonstances présentes. On dut donc renoncer à s'entendre avec ceux qui avaient d'excessives prétentions compliquées de réclamations de l'Etat, et les efforts se tournèrent d'un autre côté.

Sans cesser de se préoccuper de compléter, dans l'avenir, nos voies de communications ferrées avec le Texas, les personnes qui étudiaient la question sous ses diverses faces, pensèrent qu'il était possible, avec un faible capital, de trouver les moyens de regagner, dans un délai assez court, le commerce perdu du Nord-Ouest de la Louisiane et du Nord du Texas.

Les difficultés de la navigation de la rivière Rouge avaient été la principale cause qui avait détourné de nous ce commerce le jour où des voies ferrées étaient venues mettre cette région en communication rapide avec d'autres grandes villes. Or, cette difficulté de navigation commence au-dessus de la ville d'Alexandrie, point où les bateaux à vapeur peuvent toujours arriver facilement. Cette réflexion a fait naître l'idée de relier la ville d'Alexandrie au Texas par un tronçon de ligne qui, plus tard, pourrait être complété jusqu'à la Nouvelle-Orléans.

Il est évident que si la compagnie dite de Chattanooga, au lieu de dépenser ses ressources à faire une tête de ligne de la Nouvelle-Orléans à Donaldsonville, qui, isolée, ne pouvait couvrir les frais d'exploitation, les eût employées à construire la fin de la ligne, du Texas à Alexandrie où à tout autre point accessible à la navigation, elle eût pu réaliser de suite sur cette section des bénéfices qui lui eussent permis d'obtenir le crédit nécessaire pour achever la ligne.

C'est le cas de dire que dans une affaire de ce genre, il vaut mieux commencer par la fin que par le commencement. La section de chemin, qui reliera Marshall à Alexandrie, ne desservira pas seulement les paroisses louisianaises qu'elle doit traverser, elle se reliera à Marshall avec une ligne texienne, se rattachant au réseau des chemins de fer de cet Etat et elle aura ainsi un service de transit considérable, attiré par le bon marché du fret entre Marshall et la Nouvelle-Orléans par une voie mixte de terre et d'eau.

Plus tard, lorsque les circonstances le permettront, la ligne pourra être continuée jusqu'à la Nouvelle-Orléans ou rattachée à l'une des deux têtes de ligne déjà existantes, celle de Donaldsonville, ou mieux encore celle de Morgan qui étant déjà nivelée jusqu'aux Opelousas, pourrait être poussée jusqu'à Alexandrie en traversant toute la riche région des paroisses Attakapiennes.

En limitant le projet actuel à la section d'Alexandrie à Marshall, les organisateurs de l'entreprise se sont proposé de réaliser, dans le court espace d'une année, une voie de communication mixte, mais directe et sans obstacle, avec le Nord de la Louisiane et le Texas, et cela avec un capital assez modeste pour qu'il soit permis de l'obtenir à la Nouvelle-Orléans même. Le projet a, par cela même, l'avantage de donner le contrôle absolu de la ligne à des souscripteurs locaux et d'empêcher ainsi que les intérêts de notre place soient sacrifiés à ceux de quelques grandes associations de chemins de fer ou des combinaisons dont il n'y a eu que trop d'exemples.

La somme que la direction demande aux habitants de la Nouvelle-Orléans en souscriptions est très minime, $150,000 seulement. Il ne sera pas émis d'autres actions, de sorte que les souscripteurs primitifs conserveront seuls la direction des affaires de la Compagnie.

Cette somme doit être versée en juillet, août et septembre et elle doit servir à construire une première fraction du chemin. Les paroisses que traverse la ligne ont promis leur concours matériel sous toutes les formes, et le conseil de direction compte avoir le travail et les matériaux à un bon marché exceptionnel. Avec la somme ci-dessus indiquée, ils ont calculé pouvoir achever la voie non ferrée jusqu'à une distance de 25 milles. Il sera alors émis des Bons garantis par toute la ligne et que la plupart de ceux qui ont l'intention de souscrire ont promis de prendre en sommes assez libérales.

Les Bons seront de $100, $500 et $1000, auront 30 ans à courir et porteront un intérêt payable semi-annuellement à partir de l'achèvement de la route.

Nous ne faisons qu'indiquer les principaux traits de la combinaison qui a été étudiée et approuvée par un grand nombre de nos hommes d'affaires les plus connus. Des explications plus amples seront d'ailleurs données aux personnes qui en désireront, par les directeurs dont nous avons publié la liste et qui sont chargés de recueillir des souscriptions. Aussitôt que la somme de $150,000 aura été souscrite, la première section de 60 milles, d'Alexandrie à Natchitoches, sera donnée à construire par contrat et on compte qu'elle sera achevée et pourra être mise en exploitation le 1er janvier prochain, tandis que la ligne entière pourra être en service actif en septembre 1876.

DÉPARTS POUR L'EUROPE.—Nous lisons dans le *Messager Franco-Américain* du 28 juin:

Les sept steamers qui sont partis samedi dernier, pour l'Europe, avaient à bord un nombre respectable encore de passagers de cabine.

Comme d'habitude, le vapeur de la Compagnie transatlantique, la *France*, avait à lui seul presque autant de voyageurs que les six autres.

Nous trouvons dans la liste des passagers partis sur la *France* les noms suivants des voyageurs de la Nouvelle-Orléans:

M E Marmiche, M et Mme E H de la Grange, M E Molinié, M A Rougeau, M V Maignan, A Delpit, Mme Amélie Bonnet, Miles Eugénie et Amélie Bonnet, Mlle A Dulie, M et Mme L F Générès, M. Bochet, M S V Fornaris, M August Bohn, M Léon Pierre, MM Jacinto Hanot, Pierre Barière, Louis Terrebonne, A Vigne, Joseph Leblanc, Joseph Cassagnalve, Joseph Petré, Joseph Macheca, M J Galiner, M A Sheze, Mme Benedictine Liogier, Mlle Fanny Liogier.

MEUBLES! MEUBLES! !—Allez chez M. Jos. B. Hubbard si vous voulez des meubles à bon marché. Meubles de salon, meubles de salle à manger, meubles de chambre à coucher, vous pourrez les choisir dans son vaste et magnifique assortiment. Il y en a de riches, il y en a de simples, mais tous sont fabriqués avec le plus grand soin, et tous se vendent à des prix réduits.

— Don Spavento a recueilli ce mot profond de M. Prudhomme:

M. Prudhomme a parfois de bien sinistres définitions.

Hier, sur le boulevard, il est rencontré vers six heures par un ami qui lui offre de prendre l'absinthe.

—L'absinthe et moi, nous ne passerons jamais par le même gosier!

—Pourquoi?

—L'absinthe est l'apéritif des invités de la mort!

Un grand mouvement international.

Nous parlions dans un de nos derniers numéros des relations qui pourraient bientôt s'établir entre les granges américaines qui représentent les producteurs agricoles du Sud et de l'Ouest et les producteurs manufacturiers en Angleterre, constitués en sociétés de coopération. Des informations, qui nous sont obligeamment communiquées par un de nos plus éminents concitoyens, confirment nos espérances à ce sujet.

La compagnie, formée à Londres sous le nom de "Mississippi Valley Trading Company," et qui a une succursale à la Nouvelle-Orléans, a servi de lien entre les producteurs agricoles d'Amérique et les producteurs manufacturiers d'Angleterre.

Un Congrès des sociétés coopératives anglaises s'étant réuni dernièrement, le directeur de la succursale de la Nouvelle-Orléans, le docteur Worrall, a développé devant cette assemblée ses idées sur les moyens d'inaugurer pratiquement un grand mouvement d'échange entre les deux pays.

Les principaux journaux de Londres, le *Times*, le *News*, le *Standard*, le *Telegraph* ont accueilli avec faveur le projet qui a été l'objet d'une discussion approfondie à la suite de laquelle la résolution suivante a été adoptée:

Résolu que ce Congrès est d'avis que le moment est venu d'inaugurer un système d'échange international entre les sociétés de coopération anglaises et celles de la Vallée du Mississippi, et qu'il recommande que le plan proposé, qui doit être mis à exécution par la compagnie "Mississippi Valley Trading Company," reçoive l'appui de cette Union.

Encouragée par l'accueil fait à son plan par un Congrès composé des délégués de sociétés qui ne comptent pas moins de 500,000 membres, la Compagnie a décidé de porter son capital à vingt-cinq millions de dollars. La première somme de $500,000 nécessaire pour commencer les opérations ayant été placée, le Conseil de Direction a désigné une députation chargée de se rendre dans la Vallée du Mississippi pour examiner le pays et inaugurer la mise en opération de la première succursale.

La délégation a été choisie en vue de l'importance de son mandat et l'on assure qu'elle se compose d'hommes de valeur et d'intelligence. Elle doit arriver à la Nouvelle-Orléans du 10 au 12 juillet et elle se mettra en rapports avec les représentants de tous nos grands intérêts agricoles, industriels et commerciaux.

Il conviendrait, ce nous semble, de faire à cette délégation une réception en rapport avec son caractère et propre à donner aux délégués anglais une haute idée de l'intérêt que nous attachons à la réussite du mouvement qu'ils viennent inaugurer. La Chambre de Commerce, la Bourse des Marchands, la Bourse au Coton et les autres grandes corporations devraient s'entendre pour préparer cette réception et pour faciliter à la délégation l'accomplissement de sa mission en ce qui concerne la Louisiane et la Nouvelle-Orléans.

Les explications qui seront échangées à cette occasion, nous feront connaître les détails du plan projeté pour une première application des idées d'échange. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de tout ce qui se rattachera à cette entreprise.

COMITÉ DE SECOURS
pour les victimes des inondations en France

Le comité s'est réuni hier à sept heures et a nommé un comité exécutif de sept membres qui seront adjoints au président, au trésorier et au secrétaire pour s'occuper des affaires courantes. Ce comité se compose de MM. E. Mérilh, F. Tujague, J. Ségassie, J. Desca, A. Alciator, St-Cyr Fourcade et M. Vergniole.

Le comité a décidé qu'une adresse serait publiée en son nom pour faire appel aux sympathies de tous en faveur de la cause des victimes de l'inondation.

Des listes de souscriptions signées du Trésorier et du Secrétaire ont été ou seront remises à tous les membres du comité et à toutes les personnes disposées à donner leur concours pour recueillir des fonds. On trouvera dans une autre colonne la liste des adresses où l'on peut souscrire.

Le comité a décidé que les porteurs de listes soient invités à verser du 15 au 20 courant, entre les mains du Trésorier, les montants qu'ils auront déjà recueillis à cette époque.

SOUSCRIPTION
EN FAVEUR
des victimes de l'inondation dans le Midi de la France.

Des listes de souscription pour venir au secours des malheureux victimes de l'inondation dans le Midi de la France, sont déposées aux adresses suivantes:

Membres du comité:

Président honoraire: M. le VICOMTE D'ABZAC, consul de France, rue St-Louis;
Président: FÉLIX LIMET, bureaux de l'*Abeille* rue de Chartres No 73;
Vice-présidents: Joseph Girod rue du Maine No 73;
Edgar Larue, Cour Gallier;
D. Pochelu, rue du Canal No 102;
G. Maylié, rue Calliope No 83;
Alex. Hausse, au City Hotel;
Th. Forest, rue Hancock, (3e district.)
Hte. Salomon, rue Vieille-Levée No 78;
L. Turle, hôtel Washington, à Milneburg;
F. Tujague, rue de Chartres No 14;
D. A. Chaffraix, rue la Douane No 54;
Editeur du *Propagateur Catholique*, rue Royale No 167;
Trésorier: J. B. Camors, rue Tchoupitoulas No 61;
Secrétaire: J. B. Mondiegt, banque des Workingmen, rue du Canal No 94;
Membres: Ernest Mérilh, maison A. Rochereau & Co., rue St-Louis;
Léon Godchaux, rue du Canal No. 81;
Jean Schweitzer, rue Royale No. 156;
E. Guillemet, rue de la Douane No. 53;
B. Anthony, coin Ursulines et Peters;
J. P. Dubarry, Marché Dryades;
Théo. Gollain, coin du Maine et Vieille-Levée;
Jules Manaux, coin Poydras et Remparts;
P. Gendre, rue des Magasins, coin Peniston, (6e district);
F. Renaudin, Marché Ste-Marie;
L. Gregoire, rue Poydras No. 222;
J. Bayle, rue de Chartres No. 40;
J. Sence, rue Ste-Anne, coin Chartres;
G. Bonnecarrère, maison Blanche, rue du Canal;
Arthur Jaric, restaurant Boudro, Milneburg;
M. Vergniole, rue Décatur No. 73;
P. Cantéron, rue Bienville No 441;
P. Marcou, rue Baronne, coin Poydras;
John Strenna, rue Bourbon No 16;
E. de Gas, rue Commune No. 16;
J. P. Dutrey, Marché Dryades;
C. Gouzy, rue des Français No. 133;
J. Desca, rue Vieille-Levée No. 53, coin Bienville;
Léon Vallon, rue Gravier No. 183;
J. Ségassie, rue Vieille-Levée No 17;
R. Laffon de Ladébat;
A. Walz, rue Conti No. 24;
L. Chaplain, rue Royale No. 13;
L. Grand, cour Gallier rue Carondelet;
A. Paris, rue Bourgogne No 85;
B. Bobée, marché Tremé;
Antoine Alciator, rue St. Louis No 65;
St. Cyr. Fourcade, rue du Canal, coin Remparts;
F. Carrère, rue Peters No 8 (2e District);
André Madlhes, marché Poydras;
A. [illegible], rue de Chartres No 108;
François Carrazé, aux Abattoirs;
A. Sonnet, rue Royale No —;
Jacques Ait, encoignure Pologne et Amour;
Paulin Petitou, à St. Jean Baptiste;
J. Chipot, à Alger;
A. Dudoussat, Passage de la Bourse No 138.

MOUVEMENT DANS LES PAROISSES EN FAVEUR DES VICTIMES DE L'INONDATION.—Nous trouvons dans le *Sucrier de la Louisiane* du 1er juillet, l'appel suivant qui prouve que nos amis des paroisses ne veulent pas rester inactifs en présence de la calamité qui a frappé une partie de la population du midi de la France:

Les Français et amis de la France sont priés de se réunir, vendredi, 2 juillet, à 6 heures du soir, à la salle de M. John Emmer, afin de se concerter sur les meilleures mesures à prendre pour venir au secours des victimes de la terrible inondation de la vallée de la Garonne et de l'Adour.

PLUSIEURS FRANÇAIS.

482469

CHRONIQUE DE LA VILLE.

L'affaire de l'Auditeur Clinton.

Les témoignages, dans la séance d'avant-hier, ont roulé presque tous sur l'épisode des mandats Armstrong émis pour $10,700 en faveur de J. W. Armstrong & Co, pour dépenses éventuelles de la session de 1873. Cette raison sociale de J. W. Armstrong & Co., est un mythe, comme les fournitures que les mandats sont censés représenter. M. Johnson Armstrong papetier à la Nouvelle-Orléans depuis 1846 a déclaré qu'il n'avait jamais connu de John W. Armstrong et qu'il n'avait pas été payé des quelques fournitures de papeterie faites par lui au Sénat et à la Chambre en 1873 et en 1874.

On a donc fabriqué de faux certificats au nom de J. W. Armstrong & Co., et sans que ces certificats aient été approuvés par les sergents-d'armes, ils ont été échangés contre les mandats incriminés, qui portent des endos faux. Aucun des employés des Chambres n'a vu les certificats en faveur de J. W. Armstrong & Co.

Le reproche adressé à l'Auditeur est d'avoir émis ces mandats sans s'être assuré de l'authenticité des documents et de l'identité des créanciers.

La poursuite se propose de prouver que les mandats ont été transférés aux collecteurs de taxes qui les ont apportés à l'auditeur, lequel les a acceptés avec la fausse signature J. W. Armstrong & Co. Les mandats ainsi approuvés par M. Clinton ont été payés par le trésorier.

Dans le cours des dépositions sur ce sujet, le juge Hawkins a traité d'une façon fort cavalière, en lui enlevant la parole, un des membres les plus respectables du barreau, M. R. H. Marr qui posait au témoin Shute des raisons concluantes mais que M. Hawkins a jugé, dans sa sagesse être en dehors de la question. Les membres présents du barreau ont dû être péniblement affectés de ce procédé sommaire du juge.

Le témoin Scholtz, premier commis de l'auditeur depuis mars 1873, a déclaré avoir fait les entrées des mandats Armstrong le 18 mars 1874. Il explique les ratures sur les livres en disant qu'il a fait des corrections pour faire concorder les mandats avec les certificats qui avaient été présentés par M. Benham pour le compte de M. Oglesby. Ces certificats étaient sous enveloppe et le témoin paraît n'avoir examiné que le memorandum qui les accompagnait. La déposition de ce témoin indique avec quelle légèreté toutes les opérations étaient conduites.

Dans l'audience d'hier, M. Scholtz a été de nouveau sur la sellette et il a cherché à exonérer son chef de file en prenant sur lui de la conversion des faux certificats en mandats. Il a avoué qu'il acceptait les signatures sans les connaître et que les mandats étaient délivrés sans examen strict et sérieux sur l'identité des parties et l'authenticité des signatures.

Cette déposition donne lieu à une longue discussion entre l'avocat de M. Clinton, sur le point de savoir si celui-ci est responsable à raison des règlements qu'il a faits avec les collecteurs.

La séance a continué jusque dans l'après-midi.

Un ennemi des chemins de fer.

La première cour de district juge en ce moment un nommé John Thompson, laitier à Alger, qui paraît avoir voué une haine aveugle au chemin de fer Morgan pour se venger de la mort d'un chien écrasé par un train et de l'obstruction de certains passages dont il avait l'habitude de se servir. Thompson a été vu le 27 avril plaçant des barres de fer sur la voie, et il est accusé d'avoir mis d'autres obstacles sur le chemin qui déplacé une aiguille les 25 et 27 février et le 15 avril. Les témoins ont été entendus et le verdict sera sans doute rendu aujourd'hui.

Accident.

Hier matin vers neuf heures et demie, un garçon de 11 ans, Emile Cazan, a été renversé par un wagon d'express à l'encoignure des rues Vieille-Levée et du Maine. Les blessures de l'enfant sont légères. Néanmoins le conducteur du wagon a été arrêté.

Voleurs d'église.

Trois individus accusés d'avoir commis un vol, dans la nuit du 30 juin, dans l'église du docteur Maryham, dans le sixième district, ont été arrêtés.

Gardez vos chiens.

Douze mille saucisses empoisonnées doivent être distribuées dans la ville. Ceux qui ne tiennent pas à ce que leurs toutous prennent leur part de ces dangereuses friandises, feront bien de leur interdire les promenades dans les rues.

Si l'autorité croit devoir empoisonner les chiens, elle doit veiller avec soin à l'enlèvement des cadavres de ses victimes. On signale un chien mort au coin des rues Dumaine et Johnson.

Maison vide dévalisée.

Les voleurs ne s'adressent pas qu'aux maisons habitées. La maison portant le No 318 rue Ste-Marie, appartenant à Mme Ellen Ford, a reçu la visite d'industriels qui ont enlevé des grilles de cheminée et des conduits de gaz.

Mort de ses blessures.

M. Jules Frère, le peintre qui était tombé d'un échafaudage d'une hauteur de 30 pieds, a succombé aux suites de ses blessures. M. Frère était le frère d'un artiste peintre qui a un nom connu à Paris.

Les brouettes à la rue.

Beaucoup de gens ignorent qu'une ordonnance interdit de passer avec des brouettes sur les trottoirs, parce que l'ordonnance était depuis longtemps inappliquée. Mais la police ayant reçu des ordres à ce sujet, les délinquants sont arrêtés et poursuivis. C'est ce qui est arrivé à un marchand de charbon qui brouettait sa marchandise innocemment rue Tremé près de la rue Ste. Anne. Il a appris à ses dépens que les brouettes doivent laisser les trottoirs aux piétons. Avis aux ignorants.

Pugilat.

Deux jeunes gens, nommés James Roey et Jno. Veese s'étant pris de querelle hier soir à l'encoignure des rues Canal et Royale, se sont livrés à un pugilat qui a bientôt assemblé une grande foule de curieux. Mais la police a mis fin au combat et a conduit les boxeurs à la station de la place Jackson. Nous pensons qu'ils ont été relâchés un peu plus tard sous caution. La cause de la querelle n'est pas rapportée.

Bateau coulé.

Le bateau à vapeur John Wise, employé pour faire des excursions sur le Canal neuf, entre la Mi-Voie et le Lac, a coulé à 200 yardes de son embarcadère au-dessous du pont Block. Les deux hommes qui avaient la garde du bateau n'ont pas été revus depuis et on craint qu'ils n'aient péri.

Hôpital de Charité.

Du rapport que nous fournit M. A. Johnson, greffier de cette institution, nous extrayons les chiffres suivants pour le mois de juin:

Malades admis:		
Etrangers	144	
Américains	130	274

dont 205 hommes et 69 femmes.

Malades renvoyés	191
Décès	50

Malades restant le 1er juillet, 459, dont 305 hommes et 154 femmes.

TEMPÉRATURE.—1er juillet 1875.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit	Cent grade
6 A. M.	75	24
12 M.	[illegible]	[illegible]
3 P. M.	87	[illegible]
6 P. M.	82	27

—Par ordre du directeur-général des Postes, à partir du 1er juillet, on paiera 10 cents, en sus de l'affranchissement ordinaire, pour toute lettre chargée (*registered letter*) à destination de l'étranger ou d'un point quelconque de l'intérieur des Etats-Unis.

Depuis deux ans environ, pour les lettres chargées pour l'intérieur, on n'avait à donner que 8 cents. Le changement annoncé n'est donc rien moins qu'avantageux et il sera froidement accueilli par les intéressés.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans, même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

SYMPATHIES AMÉRICAINES POUR LES INONDÉS DU MIDI DE LA FRANCE.—Nous sommes heureux de reproduire les extraits suivants d'articles du *Herald* et du *World* sur les inondations:

Il est douloureux, dit le *Herald*, de lire le récit des terribles désastres causés par l'inondation de la vallée de la Garonne. Il est impossible de juger exactement de l'étendue de la calamité, mais, d'après les dépêches reçues de Paris, le nombre des personnes qui ont péri est jusqu'ici de plus de mille. Bordeaux a été menacée par la crue de la Gironde, mais on croit que la riche et belle ville n'en éprouvera pas de dommage sérieux. Il semble que le fleuve a été gonflé par les torrents descendus des Pyrénées, et qu'il a balayé tout ce qui se trouvait sur son passage, maisons, récoltes et créatures humaines. Pour une calamité comme celle-là il ne peut naturellement y avoir que de très sincères sympathies. Il serait beau de la part de notre peuple de montrer l'estime qu'il fait de l'amitié des Français en envoyant des contributions aux infortunés résidents du littoral ravagé.

De son côté, le *World* s'exprime ainsi:

"Nous apprenons avec plaisir que les Anglais et les Américains résidant à Paris ont ouvert une souscription en faveur de la population atteinte par une si cruelle calamité. Les Pyrénées sont devenues plus que jamais depuis quelques années, le rendez-vous des voyageurs anglais et américains à la recherche du plaisir et de la santé, et il y a sans doute aujourd'hui des centaines de nos lecteurs dont le cœur se serre en pensant à la désolation qui vient de s'étendre en un moment sur les belles vallées, sur les charmants villages de cette romantique région. Quand nous nous rappelons la promptitude et la cordialité avec lesquelles les Français ont offert leur assistance aux habitants de notre grande ville de Chicago, lorsqu'elle a été réduite en cendres, nous espérons que nos compatriotes, en cette occasion, montreront pour le moins autant de promptitude et de cordialité.

Le résultat matériel d'une telle manifestation ne sera peut-être pas très important, car la France est assez riche et assez bienfaisante pour accomplir par elle-même et avec ses propres ressources tout ce qu'il est juste et sage de faire pour adoucir le rude coup porté à la population d'une partie de son beau et florissant domaine. Mais c'est par de semblables témoignages de sympathie et de bonne volonté que les nations se rapprochent les unes des autres, et qu'elles parviennent à corriger et à vaincre les préjugés produits par la distance et la différence de race et de langage. Maintenant que nous faisons tant d'efforts pour engager les nations d'Europe à se joindre à nous dans la célébration du centenaire de notre indépendance nationale, il sera peut-être aussi sage que généreux d'envoyer de l'autre côté de l'océan une digne preuve du sentiment qui nous anime à l'égard des populations souffrantes."

QUESTIONS DE NATIONALITÉ.—Nous lisons dans le *Messager franco-américain*:

Nous recevons de M. le consul général de France la lettre suivante, intéressante pour les personnes qui peuvent choisir entre la qualité de Français et celle d'étranger:

New-York, le 25 juin 1875.

Monsieur le Directeur,

L'article 1 d'une loi votée le 16 décembre 1874 par l'Assemblée Nationale déclare Français l'individu né en France d'un étranger qui lui-même y est né, à moins que, dans l'année qui suit celle de sa majorité, il ne réclame, en personne ou par mandataire spécial, la qualité d'étranger, soit devant un officier de l'Etat civil en France, soit devant un des agents diplomatiques ou consulaires français investis de cette fonction.

En vertu de l'art. II de la même loi, les intéressés peuvent renoncer par anticipation, devant les mêmes autorités, au droit de revendiquer leur nationalité d'origine; mais cette faculté est limitée à trois cas spéciaux, savoir:

1° L'engagement volontaire dans les armées de terre et de mer;

2° L'engagement conditionnel d'un an conformément à la loi du 27 juillet 1872;

3° L'entrée dans les écoles du gouvernement à l'âge fixé par les lois et règlements.

En me communiquant ces dispositions, M. le ministre des Affaires étrangères m'indique la marche à suivre pour qu'elles reçoivent leur application et je vous serai obligé, Monsieur, de faire savoir aux intéressés, par la voie de votre journal, que le Consulat général de France à New-York tient à leur disposition tous les éclaircissements qu'ils peuvent désirer obtenir sur cette question.

Veuillez agréez, etc.

A. L. DE LA FOREST.

Un point de droit international des plus intéressants vient d'être soumis à l'attorney général par le département d'Etat. Il y a un certain nombre d'années, un Allemand du nom de Steineberg émigra aux Etats-Unis, vint s'établir à St Louis et s'y fit naturaliser citoyen américain. Durant son séjour ici il lui naquit un fils. Quant ce fils eut dix ans, Steineberg s'en retourna en Allemagne, et reprit la qualité de sujet allemand. Tout récemment le jeune Steineberg, qui maintenant vingt ans, a été appelé comme soldat dans l'armée allemande.

Il conteste au gouvernement allemand le droit d'exiger de lui le service militaire, se fondant sur ce qu'il est, par droit de naissance, citoyen américain, et il invoque la protection du département d'Etat. Il établit qu'il n'a jamais renoncé à la qualité de citoyen américain et que son départ des Etats-Unis s'est effectué alors qu'il ne pouvait exprimer sa volonté. Aucun cas de ce genre ne s'est encore présenté, et l'attorney général considère cette question comme des plus importantes et des plus compliquées.

LES PRÉPARATIFS BELLIQUEUX DE L'ALLEMAGNE.—On écrit de Metz le 13 juin au *National*:

Je viens d'aller passer une quinzaine de jours à Metz; je voulais me rendre compte *de visu* des travaux exécutés par les Allemands; je voulais me rendre compte aussi de l'état de l'armée allemande, de son esprit, et, s'il était possible, des dangers que court la paix. Comme Saint Thomas, moi qui n'avais pu croire aux bruits de guerre, j'ai dû me courber devant l'évidence. Tous les officiers étaient prêts à entrer en campagne; ceux en congé étaient rentrés au régiment, et déjà ils comptaient les étapes qui devaient les mener à Paris. Au point de vue de ma curiosité satisfaite, je suis enchanté de mon voyage; je ne puis dire que je sais tout, car toutes les portes de leurs établissements ne s'ouvrent pas devant nous. Mais, d'après les renseignements que j'ai recueillis, et d'après ce que j'ai vu, leurs préparatifs sont formidables. On ne voit que voitures de poudres, qu'engins de toute espèce, que canons; enfin, il règne une activité fiévreuse, absolument comme si l'on était à la veille de la guerre.

J'ai beaucoup causé avec les officiers prussiens; tous pensent que la guerre n'est que retardée, et que Bismarck trouvera bien un prétexte pour nous envahir. Nos milliards les stimulent singulièrement. C'est toujours la question religieuse qui les exaspère.

Quant à leur situation militaire, elle est formidable; ils ont réalisé les plus sérieux progrès; ils ne parlent que de réformes. Tout ce que nous réclamons est passé chez eux à l'état de faits accomplis, et, en gens de progrès qu'ils sont, ils ne sont pas satisfaits, ils ne parlent que d'accentuer encore leurs moyens d'action. J'ai suivi leurs manœuvres, j'ai écouté leurs officiers qui travaillent toujours et ne tarissent pas en critiques sur l'armée française et ses chefs. Mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'ils m'ont renseigné avec des détails minutieux sur tout ce qui s'était fait en France, que tout le monde ignore en France et que savent les moindres officiers prussiens. J'ai pu contrôler leurs dires par ce que je sais sur la fabrication du matériel qui s'opère dans nos forges des Ardennes. L'espionnage est vraiment organisé chez eux d'une manière admirable.

Je ne puis trop vous répéter que la Prusse est formidable et qu'évidemment elle a fait depuis la dernière guerre de notables perfectionnements dans son armement et des préparatifs pour une explosion à laquelle nous étions loin de nous attendre et dont nous n'avons été préservés que par la vigilance de l'Europe.

Cette attitude de l'Europe est un élément nouveau de la situation, et on est en droit d'espérer qu'il sera d'un poids suffisant pour faire pencher la balance dans le sens de la paix.

Toutefois il faut que la France agisse avec une très grande prudence, et que ses préférences pour la paix se traduisent par le soin méticuleux avec lequel elle évitera de fournir tout prétexte de querelle à l'adversaire, qui s'empresserait de mettre à profit ce prétexte, et qui tenterait, évidemment, de prouver à l'Europe que l'agression ne vient pas de lui.

On sait quel est passé maître en cette matière.

—Dernièrement un gourmet de café racontait à son cercle qu'il recevait de la Martinique un mélange incomparable. Il ajoutait que, de l'avis des plus connaisseurs, il n'y avait pas mieux au monde. Quelques amateurs hochèrent la tête.

—Eh bien! dit le gentilman au mélange, mon maître d'hôtel en reçoit demain. On le grillera à votre intention et vous verrez.

Le lendemain, à l'heure dite, le café est servi. Les incrédules le dégustent; se regardent d'un air enchanté, extatiquement, clignent de la langue, lèvent les yeux au plafond.

L'amphitryon triomphant s'adresse alors à Jean, son maître d'hôtel:

—A quelle heure le ballot de café est-il venu du chemin de fer?

—Monsieur, répond Jean un peu embarrassé, nous avons attendu toute la journée, et comme le café n'arrivait pas, la cuisinière en a emprunté une demi-livre au marchand de vin du coin!

—26—

La santé est une chose capitale.—Qui peut en douter? Ne voyons-nous pas tous les jours les hommes vigoureux, ayant une bonne tête marcher à la fortune, et les faibles rester en route. La santé donne l'énergie et la force. Ce qu'une intelligence saine conçoit, un corps sain promptement l'exécute. L'homme fort surmonte d'un bond les difficultés qui arrêtent l'invalide. Si nous voulons réussir, ayons d'abord une bonne santé. La première chose à faire pour arriver à cela, c'est de rallier les énergies dispersées du système. Comme rénovateur du pouvoir vital en désarroi, le tonique des "Hostetter's Stomach Bitters" est justement recommandé de préférence à tous les autres toniques et sa supériorité est le sujet de démonstrations quotidiennes. Mais c'est beaucoup plus qu'un simple restaurateur de la force physique; c'est un prompt remède pour les irrégularités du corps, particulièrement de l'estomac, des intestins et du foie, et un préventif certain contre les maladies causées par les miasmes, l'eau impure, l'épuisement. Les "Hostetter's Stomach Bitters" combattent les mauvais effets d'une manière invariable.

Décédé hier, 1er juillet, à onze heures et demie, M. LOUIS JULES FRERE, âgé de cinquante ans et deux mois, né à Paris, France. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu, aujourd'hui, vendredi, à trois heures précises P. M.

Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Orléans No. 106, près Remparts.

De la part de ses enfants et de la famille Pascual.

Les Officiers et les membres de l'Association des Artisans et des Travailleurs sont priés d'assister aux funérailles de notre frère LOUIS JULES FRERE, décédé hier à 11 heures. Le corps est exposé rue d'Orléans, No 106. L'enterrement aura lieu aujourd'hui vendredi à trois heures précises P. M.
W. J. TONGLET, président.

Décédée hier, à 4 heures et demie de l'après midi, à l'âge de cinquante-neuf ans, Dame OVIGNAC D'ORVILLE, née Marie Desbrosse, native de St-Yago de Cuba. Ses amis et connaissances, ceux de sa famille et des familles Pench et McConnell sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, à cinq heures P. M. Le convoi partira de la maison mortuaire rue Ste-Anne, No 236, entre Robertson et Claiborne.

Pavez vos Licences.
On les délivre à très bas prix
—CHEZ—
J. BRETTE,
14 - - rue St. Charles, - - 14

Sociedad Union Española de Beneficencia Mutua.—Asamblea General. Los miembros que componen esta sociedad se servirán reunirse en el local "Logia Perseverancia" esquina Dumaine y San Claude, el Lunes 5 del corriente mes, á las 7 de la tarde, según lo dispuesto en Asamblea General celebrada el dia 2 de julio de 1871.
Se requiere la mayor puntualidad.
Por orden del Presidente,
José MUNIZ, Secretario. V. PLANELLAS. 1er juillet—3t.

Graines d'Oiseaux.
Reçu et à vendre par JOSEPH BARBA,
253 Vieille-Levée—20 sacs "Canary Seed."
2jui—1t

Billet volé.
Il a été volé un billet de soixante-dix piastres, à 90 jours, souscrit par Jean Lanna, à l'ordre de M. Paul Mouny. Le public est par le présent avis, prié de ne pas le négocier. 2juil—1t

WORKINGMEN'S BANK,
DÉPARTEMENT DES ÉPARGNES,
No 94 de la rue du Canal.
L'intérêt des dépôts, pour les six derniers mois sera payé, sur demande, à dater du 1er juillet 1875.
1er juil—2t J. B. MONDIEGT, Caissier.

Banque Nationale de la Louisiane.—Nlle-Orléans, 30 juin 1875.—A une réunion des directeurs, un dividende de cinq pour cent sera payé, sur demande, à New York, au local de la maison de Winslow, Lanier Co., à dater du 5 juillet prochain.
1er juil—3t A. LURIA, Caissier.

Bureau de la compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.—Nlle-Orléans, 30 juin 1875.—Le 28 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été déclaré un dividende de cinq pour cent payable sur le bénéfice des six derniers mois et sera payé à dater du 20 juillet.
1er juil—1of P. McBRIDE, Secrétaire.

LAIT PUR.
Lait à 40 cents le gallon pour les familles.
Dito à 35 cents pour les établissements, garanti PUR et livré à domicile.
S'adresser à F. MIOTON, 47, rue Royale.
1er juillet—6t.

Envoyés Gratis,
Pendant une année, toutes les semaines, DES rapports financiers, contenant le prix des actions de STOCK EXCHANGE de New York et de précieux statistiques indiquant comment $50, $100, $500 ou $1000 placés dans Wall street donnent des milliers de piastres de bénéfice. Les personnes qui désirent spéculer sont invitées à s'adresser à ALEX. FROTHINGHAM & CO, Banquiers et courtiers, 12 Wall street, N.Y.
1er juil— en face du N. Y. Stock Exchange.

Cuisinier.
UN BON CUISINIER désirerait trouver à s'engager en cette qualité, soit en ville, soit à la campagne. Il irait, si on le désirait dans les villes de bains—Baie St. Louis, Passe-Christian, Biloxi, etc. Il se contenterait d'un salaire modéré. S'adresser par lettres aux initiales V. M., laissées au bureau de l'Abeille, ou au No 259 rue de Chartres chez le cordonnier. 1erjuil—6t

Propriétés à vendre et à louer
A vendre pour cause de départ!
LA jolie résidence rue Clouet No 50, entre Chartres et Royale, actuelle propriété de Y. Zymanski.
S'adresser à P. E. BRULATOUR,
1er juil—1t No 112-120 rue Royale.

Boulangerie.
A LOUER—Une boulangerie en parfait état, bien achalandée, située dans le quartier américain.
S'adresser à J. B. CAMORS & Co.
1er juil—1 mois. 61 rue Tchoupitoulas.

Café-Grocerie à vendre.
GROCERIES. A vendre pour cause de changement d'affaires l'installation complète du Café et de la Grocerie situées à l'encoignure St. Philippe et Remparts est offerte à vendre à un prix très raisonnable.
L'installation consiste en deux Comptoirs, un Pigeon Hole, des Tables, Chaises, Vitrines, Portes à jalousie, Glacières, Balances, Cans à huile de 60 gallons, Etagères, etc., etc., ainsi que la balance des marchandises.
1er juil—4t S'adresser sur les lieux.

A vendre.
A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts:
Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.
Planches pour plafond (ceilling) à $13 00 les mille pieds, livré.
R. W. Boards à $13 00 les mille pieds, livré.
Conditions—Comptant.
11juin—1an NICHOLAS CONNELL.

CUNDURANGO BITTERS
De Mc Guire,
Le grand régulateur,
M. B. MORRISSON & Co, Agents,
Au coin des rues Magasins et Canal
27 juin—3m.

Confiserie.
M. J. JANE annonce à ses amis et au public en général qu'il fera l'ouverture de sa nouvelle CONFISERIE, le SAMEDI 3 juillet, au No 164 rue du Canal, vis-à-vis l'église du Christ, et sollicite le même patronage qui a été accordé à son établissement précédemment situé à l'encoignure Remparts et Canal.
Ne pas oublier le No 164 rue du Canal.
27juin—1m.

Demande.
UN professeur allemand connaissant le français et l'anglais désire donner des leçons, contre la pension et le logement. Les meilleures références pourront être fournies.
S'adresser par lettre aux initiales G. M. au bureau du journal.
30 juin—

Avis.
MME LEOPOLD ST. GERMAIN, née Berthe O. Tavie Rizan, Sage Femme de 1ère classe, graduée de la Faculté de Médecine de Paris, annonce aux dames de sa clientèle que son séjour dans le Nord sera prolongé encore de quelques mois. Elle recommande Mme BIENCHI, Sage-Femme, ses études et sa longue expérience la recommandent à la confiance des familles.
Office de consultation: rue Hôpital, No 114, Nouvelle-Orléans.
2 juin—

Nouvelle Orléans, 25 juin 1875.
Aux officiers, et aux directeurs du "Louisiana Benevolent Live Stock Insurance Company."
Messieurs.
Veuillez recevoir mes sincères remerciements pour le prompt paiement de la perte faite sur la police No 128, le 15 du courant, à l'angle du Chemin Gentilly et du Canal Marigny.
LOUIS L. LAMBERT,
Commis à la banque des Citoyens.
29juin—2fmardim

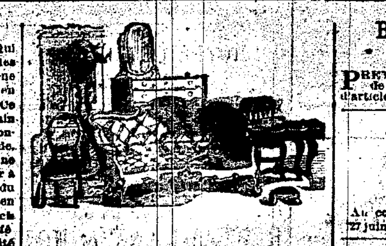

Jos. B. Hubbard
FABRICANT
ET
MARCHAND
DE
MEUBLES
TAPISSERIE,
MATELAS,
OREILLERS,
TRAVERSINS,
en mousse, crin et plumes.

Je viens d'opérer une nouvelle réduction dans mes prix et je mets en vente le plus grand choix de Bois de Lits, Armoires, Bureaux, Chaises, Tables, Lavabos, &c., qui se trouve dans le Sud.

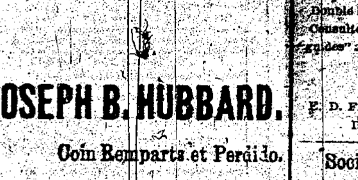

JOSEPH B. HUBBARD.
Coin Remparts et Perdido.
Marchand de Glaces françaises, allemandes et américaines, avec cadres dorés ou en noyer, pour dessus de cheminées ou panneaux, avec ou sans consoles.
Magnifiques Armoires à glace, simples ou doubles, en acajou, bois de rose, noyer ou chêne.
Plumes d'oies vivantes.
Porte-Linge.

JOSEPH B. HUBBARD
Fabricant et Marchand.
De Meubles de Salon, Sofas, Canapés, Fauteuils, Chaises longues et Berceuses.
MATELAS A RESSORTS.
ECHELLES DOUBLES,
Les meilleurs ressorts pour Matelas.
Ample satisfaction garantie.

JOSEPH B. HUBBARD
No 122 South Rampart St.
Ebéniste et Marchand de Meubles de Salle à manger, de Bureau, de Vestibule et de Bibliothèque.
Meubles de Cuisine, d'Office, de Galerie et de Jardin.
Je continue la liquidation de mes affaires et je vends tout mon stock, en lots et à la pièce, aux prix les plus bas.
Conditions: Comptant.
JOS. B. HUBBARD.
122 Remparts, coin Perdido.

Bureau de Prêt du Peuple.
Coin Royale et Conti.
PRÊTS libéraux faits sur dépôts de Diamants, de Montres, de Bijoux et de toute espèce d'articles. 27juin—3m.

GEO. J. OLIVIER,
Magasin de Groceries pour familles,
Au coin des rues Dauphine et Hôpital,
27 juin—1m Nlle-Orléans

Office of Importers' Bonded Warehouse.—Encoignure des rues Conti et Peters—Nlle-Orléans, 25 Juin 1875.—Une élection de cinq directeurs qui devront servir du 5 juillet 1875 au 1er lundi de juillet 1876, aura lieu le 5 juillet prochain, au Bureau de la Compagnie, entre midi et 2 heures P. M.
Par ordre de la Direction, PH. GUESNON, Secrétaire.
25 juin, 29,—1 et 4 juil

Banque Nationale de l'Etat, de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 29 juin 1875.—Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, un dividende semi annuel de quatre pour cent a été déclaré payable aux actionnaires à dater du premier Lundi de juillet prochain.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier. 30juin—6t.

Banque Germania Nationale.—Nouvelle Orléans, 29 juin 1875.—Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, un dividende semi annuel de SEPT ET DEMI (7 1/2) POUR CENT a été déclaré payable aux actionnaires, sur demande.
HERM. BOEHL, Caissier. 30 juin—6t

New Orleans Canal and Banking Company.—New Orleans 29th june 1875.—At a special meeting of the Board of Directors held this day a semi-annual Dividend of Four per cent was declared, payable to the stockholders on and after the first Monday of July next.
CH. JUMONVILLE, Cashier. Juin 29—15 t.

Banque du Canal de la Nlle-Orléans.—Nlle-Orléans, 28 juin 1875.—Aujourd'hui, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été déclaré un Dividende semi-annuel de quatre pour cent, qui sera payé aux actionnaires à dater du premier Lundi de juillet prochain.
CH. JUMONVILLE, Caissier. 29juin—15 t.

Bureau du New-Orleans City Railroad Company, au No 124 de la rue du Canal.—Nlle-Orléans, 19 juin 1875.—Le 9 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de TROIS PIASTRES PAR ACTION—dividende qui sera payé aux actionnaires à dater du 1er juillet. Les livres de transfert seront fermés du 21 au 30 juin, inclusivement.
C. C. LEWIS, Secrétaire. 20 juin—10 t

Banque Nationale Mutuelle.—Nlle-Orléans, 15 juin 1875.—AUJOURD'HUI, à une séance régulière des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, de convoquer une assemblée des actionnaires de cette banque à l'effet de considérer s'il convient d'en réduire le capital.
L'assemblée aura lieu au local de la Banque, No 101 de la rue du Canal, le LUNDI, 19 juillet, à midi.
JOSEPH MITCHEL, Caissier. 16 juin—5 sem.

Dr. ALFRED MERCIER,
CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 220 rue Girod, entre Baronne et Dryades.
Résidence: [illegible] rue des Magasins encoignure Poydras.

Prix des excursions d'été.
AUX bureaux du Grand Chemin de Fer de Jackson, No 22 de la rue du Camp, vous pouvez acheter un billet pour les Montagnes Rocheuses, les Lacs du Nord-Ouest, les Chutes du Niagara ou les Sources du Tennessee et de la Virginie.
Vous n'êtes pas restreints à une seule voie; le continent entier est devant vous.
Les prix sont plus bas que jamais.
C'est le voyage le plus rapide qui ait encore été fait au Sud de l'Ohio.
Double ligne de Pullman Cars tous les jours.
Consultez vos intérêts et lisez les différents guides au comptoir du No 22 de la rue Camp.
S. E. CAREY, Agent général pour les passagers.
F. D. FROST, Directeur général. 17juin—1?

Société de secours de 1875.
APPEL AU PEUPLE
En faveur des personnes sans emploi.
VU le grand nombre de personnes qui sont actuellement sans emploi, à la Nlle-Orléans, à cause de la dépression des affaires, la stagnation des travaux publics et l'absence de manufactures, vu la misère qui en est l'augmentation alarmante [illegible] des malheureux, des secours qui lui permettront d'accomplir la mission pour laquelle la société a été créée.
Les fermiers de l'Etat sont priés de faire savoir le nombre de travailleurs et de travailleuses qu'il leur faut.
Adressez l'argent à l'un des membres du comité, ou les provisions au No 28 de la rue du Camp.
W. J. BEHAN, 14 Nlle-Levée.
R. M. MONTGOMERY, 37 Camp.
P. S. WILTZ, 31 Perdido.
W. A. BELL, 15 Union.
J. M. PUTNAM, 61 Carondelet.
C. E. GIRARDEY, 21 Camp.
JNO. I. ADAMS, 47 rue Peters.
W. H. HARRIS, 66 Camp.
S. W. WIGGINS, 53 Camp.
THOS. A. ADAMS, Président.
JOHNSON ARMSTRONG, Vice-Président.
J. C. Potts, Secrétaire.

Lager Beer de Cincinnati.
LE soussigné a établi un dépôt de CINCINNATI LAGER BEER ET ALE, qu'il recevra régulièrement à l'avenir.
Il vendra sa bière en barils et demi-barils, kegs de huit gallons, BOUTEILLES, DEMI-BOUTEILLES, pour l'usage des familles.
Il délivrera sa marchandise sans charge extra dans les limites de la ville.
Les ordres laissés au No 332 rue Bourbon,
J. Boisin, 13 rue du Camp,
E. C. Villeré, 15, rue Carondelet,
Boîte de Poste, 1554,
seront promptement exécutés.
2juin—1m J. C. TREMOULET, 332 rue Bourbon.

Avis.
Geo. BISCHOF
ANNONCE au public qu'il a transféré son MAGASIN DE MEUBLES, de l'angle des rues Royale et Ursulines,
Au No 77 de la rue des Ursulines entre les rues Royale et Bourbon.
On y offre des meubles aux plus bas prix.
Il remplit promptement les ordres qu'il reçoit de la campagne.
EMBALLAGE ET LIVRAISON GRATUITS.
28 juin—1m

Divertissement, Plaisir et Santé,
POUR PRESQUE RIEN!
Il ne faut que $35 pour faire partie de l'excursion à Cozumel,
L'ILE PARADIS DU GOLFE.
Les personnes qui désirent faire partie de cette excursion dont le départ de la Nlle-Orléans, sur la goëlette "ANITA" de première classe, est fixé au 6 juillet (trente-cinq piastres, aller et retour) sont priées de s'adresser, en donnant leur références, à
H. T. LAWLER,
Nos 75 à 83 South Peters Street ou à C. Israel, No 152 de la rue Julia.
Pour Cozumel, Port Cortes, Omoa, Bonacca, Ruatan, Blewfields et S. Juan de Nicaragua.
La goëlette de première classe,
ANITA,
Capitaine, W. H. HARRISON,
Partira, positivement, pour les susdits ports, le 6 juillet. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue Erato, ou à
H. T. LAWLER,
Nos 75 à 83 South Peters Street.
27 juin—27,29 juin—1er au 4 juil.

Taxes et Licences.
LE soussigné paie les TAXES et les LICENCES aux conditions les plus avantageuses.
E. H. LEVY, Courtier,
Au No 128 de la rue Gravier.
27 juin—1m

Taxes de dessèchement.
TOUS les paiements de taxes de dessèchement (drainage), à en accomplir, doivent être faits par l'entremise du soussigné qui, SEUL, a le CONTROLE des mandats de dessèchement. Une demande qui lui serait adressée, directement garantira immédiatement à l'acheteur les taux les plus bas.
5mai—6m. JAMES B. GUTHRIE, agent, Au No 122 de la rue Gravier.

Taxes et Licenses.
LE soussigné annonce à ses amis et au public en général qu'il a transféré son Bureau de courtage du No 37 au No 32 Passage de la Bourse où il sera heureux de les voir.
Il s'occupe, comme par le passé, du paiement des Taxes et des Licences de la ville et d'Etat, ainsi que de toute affaire ayant trait au courtage.
20 juin—1m A. LEBESQUE, 32 Passage de la Bourse.

Bureaux de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.
Au coin des rues Commune et Baronne.
Nouvelle-Orléans, 29 juin 1875.
AVIS AUX ACTIONNAIRES.
Dividende payable sur les anciennes actions seulement.
LE 15 du courant, à une réunion des directeurs de la compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, il a été déclaré un dividende de six piastres par ancienne action de la compagnie—dividende qui provient du bénéfice des six derniers mois et sera payé à dater du 5 juillet.
Les livres de transfert, pour les anciennes actions, seront fermés du 25 du courant au 5 juillet inclusivement.
20 juin—1m W. S. BROWN, Trésorier.

ALBIN ROCHEREAU. CHARLES T. DUGAZON. Mrs. ADELE HEPP, in commendam. PIERRE CRABITES. ERNEST MERILH.
A. ROCHEREAU & CO.,
Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne
COMMISSION MERCHANTS,
IMPORTERS
WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.
8 SOUTH WILLIAM ST., New York. — 16 & 18 ST. LOUIS ST., New Orleans.
21déc—6m

Vor. MAIGNAN,
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU
CHATEAU PAPE CLÉMENT,
Des VINS FINS de A. de LUZE & fils, et LARRONDE frères.
Des COGNACS VINEYARD PROPRIETORS, GAUTIER Frères, SUTTON, et GOLDENBURG.
Importateur des EAUX-DE-VIE CASTILLON & Cie, des SHERRY et BURGUNDY, PORT de PAUL EMILE THOMAS, B. REIG, MARIGO & Cie, des SARDINES GILLET, du GENIEVRE LA CLOCHE; de VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, FRUITS, CONSERVES, etc., etc., etc.
23 et 25 - - - - Rue Bienville - - - - 23 et 25
27 déc—1an NOUVELLE-ORLEANS.

CIGARES, CIGARES
Faits par Millions
No 71, RUE DE CHARTRES.
J'annonce respectueusement au public et au commerce en général que je viens d'ajouter à ma fabrication de CIGARES bon marché du pays, la fabrication d'un excellent CIGARE MELE, de la Havane, d'un arôme et d'un goût exquis, que je vendrai exclusivement sous une nouvelle marque, LA HERMOSA, et dans des boîtes d'une forme spéciale, contenant chacune 50 cigares.
Boîtes au détail à TROIS DOLLARS. Réductions libérales aux acheteurs en gros.
23 mars—6m F. HAEHNEL.

J. P. SARRAZIN,
Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.
Tabac à fumer, tabac à chiquer, tabac à priser, cigares et pipes de toute espèce.
Perrique en à fumer et à chiquer, en carottes de 1, 2 et 3 1/2 livres; articles fantaisie de tous genres pour fumeurs.
Reçu par les derniers arrivages, un bel assortiment de pipes, porte-cigares et porte-cigarettes écume du dernier goût.
Aux Nos 91 & 93 de la rue de Chartres, coin Conti, No 65 de la rue Poydras, coin Tchoupitoulas.
Propriétaire de la fabrique de cigares de Jos. Queyrouze, No 69 de la rue Conti.
29 nov—1an NOUVELLE-ORLEANS, LNF.

MANUFACTURE DE CIGARES.
A. SUAREZ FERNANDEZ,
informe le public que sa manufacture est située au No 113 de la RUE ROYALE,
EN FACE DE LA MAISON D'ETAT,
Où il continuera à fabriquer les meilleurs CIGARES de tabac de la Havane pur ou de pays. Attaché à sa manufacture, il a un DÉPARTEMENT DE DÉTAIL où il vend des cigares au plus bas prix possible, pour la convenance des acheteurs et à des prix de gros. Ceux qui désirent de bon cigares à bon marché devront visiter son magasin. 31 mars—

H. J. RIVET,
PHARMACIEN DROGUISTE,
SUCCESSEUR DE
E. MONTEUSE & CO.,
a constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE TEINTURERIE, PARFUMERIE, BANDAGES, MÉDICAMENTS PATENTÉS Français, Anglais et Américains, EAUX MINÉRALES naturelles et factices.
Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec du SODA WATER glacé, aussi EAUX DE VICHY et de BETHESDA.
Le plus grand soin est donné à l'exécution des prescriptions de MM. les médecins.
Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.
Dépôt central des célèbres BITTERS de A. A. PEYCHAUD.
58 RUE DE CHARTRES,
coin Bienville, Nouvelle-Orléans.

Lager de la Nouvelle-Orléans.
CASPAR LUSSE,
Aux Nos 476 & 478 de la rue de Chartres.
ANNONCE aux propriétaires de salons et au public qu'ayant achevé son immense appareil pour la fabrication du LAGER BEER, il est prêt à vendre, à meilleur marché que ne se vendent les autres marques, de la bière faite ici et qui égale toutes celles qui se fabriquent aux Etats-Unis. 3juin—6m

THEOPHILE DUBOIS,
Courtier en Marchandises,
No 206 rue Pearl, une porte au nord de Maiden-Lane, New-York.
S'occupe particulièrement de la vente de Tabacs, Cigares, Laine, Riz, Sucre, Fruits, &c., &c. sur consignation; et de l'achat de marchandises sur la place de New York. Il sollicite de ses amis de la Nlle-Orléans, une part de leurs commandes ou de leurs consignations.
S'adresser Boîte No 4736, Poste de New York.
2mai—2m.

VOICI LE MOMENT!
VETEMENTS
à des prix encore réduits.
Le plus vaste stock d'articles frais et de modes les plus récentes offert aux chiffres réduits suivants,
CHEZ
LÉON GODCHAUX,
81 et 83 RUE DU CANAL
ET
213 et 215 rue de la Vieille Levée,
en face du marché Français.
Habillements Casimir fantaisie pour hommes $5, $6, $7, $10 et $12.
Habillements Flanelle bleue pour hommes, $10 et $15.
Gilets de dessous blancs, Marseille pour hommes $1 75, $2, $2 50, $3.
Pantalons doeskin noir pour hommes, $5, $8, $9.
Pantalons Casimir fantaisie pour hommes, $3, $4, $5, $6 et $8.
Paletots et Gilets, (Diagonal) pour hommes, $15, $20, $25.
Dusters Toile pour hommes, $1 75 et au-dessus.
Ulsters Toile pour hommes, article nouveau $5, $6.
Habillements d'école pour jeunes gens âgés de 10 à 15 ans, $3, $4, $5, $6 et au-dessus.
Habillements matelots pour enfants $2 50, $3 50, $5.
Habillements pour enfants de 3 à 9 ans, $2 75, $3 50, $4 et au-dessus.
Six jolies chemises, devant toile, $7 50.
Six chemises, s'ouvrant par derrière, $6.
Chemises de dessous gaze pour hommes, 50 c. et au-dessus.
Demi-Chaussettes anglaises, $1 75, $2, $2 50 la douz.
Le plus vaste assortiment de cette ville, de chapeaux pour hommes, jeunes gens, garçons et enfants, se composant de chapeaux de feutre et de paille des derniers genres, à 50 c. et au-dessus.
Les acheteurs trouveront de leur intérêt d'examiner cet assortiment vaste et bien choisi de marchandises avant de faire aucun achat ailleurs.
LEON GODCHAUX.
Nos 81 & 83 de la rue du Canal.
Nos 213 et 215 rue Vieille-Levée.
(en face du marché français)
11 avril—1m

Avis.
Aux Propriétaires et aux Locataires.
LE NEW ORLEANS SANITARY EXCAVATING CO. annonce au public qu'elle a conclu tous les arrangements nécessaires et qu'elle est maintenant prête à nettoyer les fosses de lieux d'aisance.
L'appareil dont elle se sert est le même qu'on emploie à New York, Washington, Baltimore et autres grandes villes du Nord; il se compose d'une pompe, d'une boîte hermétiquement fermée et d'un accessoire à l'aide duquel le contenu des fosses est enlevé parfaitement, rapidement, sans qu'il y ait mauvaise odeur, ni sans heures de travail, aussi bien que pendant la nuit.
Pour plus de détails, s'adresser au No 153 de la rue Commune, ou à la boîte 915 du bureau de poste.
La Compagnie exécute sans retard et à bas prix.
15 mai—2m

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 1 JUILLET.—CLASSE No 155

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me
38	6	51	10	34	31	43	47	2	54	30	27

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature
Nouvelle Orléans, Louisiane,
ce 1 juillet 1875.
H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.

PHOTOGRAPHIES.

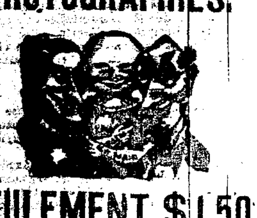

SEULEMENT $1 50,
la douzaine, chez PETTY, au No 14 rue Bourbon près Canal.—Atelier de premier ordre, où le travail se fait aux prix les plus modiques et ne le cède en rien à celui des autres établissements.
23 mai—1an

Bureaux des commissaires de la dette consolidée.
HOTEL DE VILLE, Nouvelle-Orléans, 1 juin 1875.
Avis aux détenteurs de bons de la ville
CONFORMÉMENT à l'ordonnance du Conseil de Ville, avis est donné que les offres de bons à convertir en PREMIUM BONDS seront reçues au département des finances, jusqu'au 1er septembre prochain.
Afin d'éviter tout délai dans les mesures à prendre pour le premier partage, les détenteurs sont priés de faire savoir, IMMÉDIATEMENT, le montant qu'ils désirent offrir.
C. J. LEEDS, Maire.
E. PILSBURY, Administrateur des finances.
J. G. BROWN, Administrateur des comptes publics.
3juin—1m

Le First "Central Diffusion Sugar Manufacturing Co."
DESIRE faire des contrats pour l'achat de CANNES A SUCRE à livrer au LOUISA PLANTATION, sur le fleuve Mississippi, côte droite, à 15 milles au-dessus de la Nlle-Orléans, ou à des points (à désigner) du fleuve ou de ses tributaires navigables, situés de manière à en faciliter le transport par des barges, par le lac [illegible], et par le chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Mobile.
Le tout sujet au cahier des charges déposé aux bureaux de la Compagnie, No 102 de la rue du Canal, où l'on recevra les propositions et où l'on aura les renseignements.
20 juin— A. H. JANIN, Secrétaire.

Dépôt de machines à coudre à vapeur de GREGG.
Et Emporium de la mode pour le Sud
154 RUE DU CANAL.
VENTE, achat, échange et réparation de toute espèce de machines à coudre. Elles sont également louées à raison de $1 par semaine, et cet argent compté plus tard dans le prix d'achat, quand on se décide à en prendre de quelque système que ce soit. Venez chez nous et choisissez la plus belle de la rue du Canal; tout le monde vous l'indiquera.
21fév—

Maison établie en 1836.
CASSIDY & MILLER.
Voiliers.
Et agents pour la vente du Duck en coton.
Au No 93 de la rue du Camp, près la rue Poydras.
Fabricants de tentes, stores, rideaux de galerie, etc., etc.
Nous avons constamment des tentes, des prélarts, des couvertures de drays et de wagons—de toutes les grandeurs et qualités; du grand assortiment d'étoffes unies et fantaisies pour tentes, etc. etc.
Nous avons et faisons sur commande des drapeaux de toutes les nations et des drapeaux de fantaisie; de belles bannières en soie pour les organisations militaires et autres.
Nous vendons, en gros et en détail, du bunting américain et français de toutes les couleurs, pour drapeaux et couvertures des balles.
RÉPARATIONS PROMPTES.
Notre expérience de plus de 40 ans est, nous l'espérons, la meilleure garantie d'un bon travail. Nos prix sont raisonnables. S'adresser par la poste, à la boîte No 1979.
CASSIDY & MILLER, Au No 93 de la rue du Camp,
4 avril—1m près Poydras.

Somnambule.
LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste, en maladies et en affaires. Il vous dira immédiatement la place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et il vous donne des détails sur les choses du passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des traces de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs, comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne. Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 9 à 5 heures.
28mars—1an